Déclaration liminaire de l'APA du Lycée Français de Madrid
Conseil d'Établissement du 26 mars 2026

Madame, Monsieur,
Chers membres du Conseil d'Établissement,

Nous souhaitons tout d'abord remercier l'ensemble des équipes du Lycée Français de Madrid, enseignants comme personnels administratifs et techniques, pour leur engagement constant au service des élèves. La richesse des projets pédagogiques et des initiatives proposées contribue pleinement à la qualité de notre établissement.

Toutefois, nous devons exprimer aujourd'hui un profond mécontentement.

Le calendrier scolaire qui nous est soumis et auquel nous nous opposerons en séance n'est, à nos yeux, qu'un symptôme préoccupant d'une dérive plus profonde.

Au-delà de ce projet en lui-même, c'est une méthode qui interroge : une absence de concertation, un dialogue insuffisant avec les familles, et le sentiment croissant que leurs contraintes et leurs attentes ne sont plus réellement prises en compte.

La circulaire n°0449 du 3 octobre 2025, relative à l'organisation du temps scolaire dans les établissements français à l'étranger, précise explicitement que la concertation doit être menée en amont avec l'ensemble des membres de la communauté éducative, et que les représentants des parents d'élèves doivent être pleinement associés à l'élaboration du calendrier. Or, en l'espèce, aucune concertation n'a été engagée avec les représentants des familles. Cette absence totale de dialogue constitue un manquement regrettable aux principes de gouvernance partagée que nous défendons.

Nous rappelons que, l'an passé, les propositions formulées par les représentants des parents de l'APA avaient été entendues et intégrées. Nous ne comprenons donc pas ce changement de méthode, d'autant plus incompréhensible dans un contexte marqué par des hausses significatives des frais de scolarité.

Sur le fond, certaines décisions nous apparaissent particulièrement inadaptées.

La reprise des cours fixée au 7 janvier ne tient pas compte des réalités culturelles locales. La fête des Reyes constitue un moment familial majeur en Espagne ; maintenir la rentrée à cette date revient à organiser, de fait, des journées largement vides d'élèves, donc pédagogiquement inefficaces.

Au-delà de cet aspect pratique, cette décision est vécue par de nombreuses familles comme un manque de considération pour leur réalité culturelle et familiale. Dans un contexte où les familles sont déjà fortement sollicitées financièrement, ce type de choix donne le sentiment d'un fonctionnement déconnecté de leurs contraintes et de leurs attentes.

Par ailleurs, des ajustements simples auraient permis d'aboutir à un calendrier plus cohérent et mieux équilibré, notamment en reconfigurant certaines périodes de vacances afin d'éviter des semaines morcelées, peu adaptées aux contraintes des familles comme à celles de l'organisation scolaire.

Nous nous interrogeons également sur les conditions de validation de ce calendrier. La même circulaire indique que la date limite d'adoption par le Conseil d'Établissement était fixée au 13 mars 2026, et que toute modification ultérieure doit relever de circonstances exceptionnelles. Dès lors, nous nous étonnons que ce calendrier ait pu être validé par les autorités compétentes (IEN, ambassade et DEOF) sans avoir été préalablement présenté ni discuté au sein de cette instance.

Nous rappelons enfin que ce calendrier a fait l'objet d'un vote majoritairement défavorable en Conseil d'École.

Dans ces conditions, l'APA votera contre ce projet de calendrier. Nous tenons à souligner que les familles sont les premiers ambassadeurs de l'établissement et que leur écoute constitue un facteur essentiel de son attractivité.

S'agissant précisément de l'attractivité du Lycée Français de Madrid, nous souhaitons nuancer l'analyse présentée dans le rapport d'exécution budgétaire 2025. Celui-ci évoque une concurrence accrue des établissements privés anglophones. Or, les principaux départs d'élèves s'effectuent en réalité vers des établissements espagnols, notamment en lien avec les attentes des familles en matière de lisibilité des parcours académiques et de continuité vers l'enseignement supérieur.

Il apparaît donc essentiel d'adapter la stratégie de positionnement de l'établissement en tenant compte de ces réalités, ainsi que du profil des familles majoritairement intéressées par le LFM : familles francophones, anciennes du réseau ou entretenant un lien fort avec la France.

Dans cette perspective, nous considérons qu'une réflexion pourrait être engagée sur le format des journées portes ouvertes. Une présentation globale de l'établissement, couvrant l'ensemble du parcours scolaire, permettrait de mieux répondre aux attentes des familles, qui envisagent l'inscription de leur enfant dans une logique de continuité jusqu'au baccalauréat.

Enfin, nous souhaitons évoquer le contexte budgétaire de l'AEFE. Le passage, en quelques mois, d'un déficit annoncé de 59 millions d'euros à un excédent validé de 3 millions d'euros suscite une incompréhension légitime parmi les familles. Dans un contexte où des augmentations importantes des frais de scolarité ont été décidées, ces évolutions interrogent et fragilisent la confiance envers l'institution.

Dans ce contexte, nous demandons la mise à disposition d'une projection pluriannuelle des frais de scolarité, permettant aux familles de se projeter à moyen et

long terme. L’absence de visibilité sur l’évolution future des coûts constitue aujourd’hui un facteur majeur d’inquiétude et fragilise la capacité des familles à s’engager durablement dans la scolarité de leurs enfants au LFM.

De manière générale, nous souhaitons alerter sur un sentiment croissant de mise à distance des familles dans les processus de décision, alors même qu’elles sont les premières contributrices au financement de l’établissement. Dans le contexte actuel, certaines orientations et méthodes donnent l’impression que l’on s’attend à ce que les familles acceptent tout sans réelle concertation, au nom de la continuité des parcours de leurs enfants. Ce ressenti, largement partagé aujourd’hui, traduit le sentiment des familles de ne pas être suffisamment prises en compte dans les décisions qui les concernent directement.

Cette inquiétude dépasse le cadre local et s’inscrit dans un contexte plus large lié aux évolutions du réseau AEFE. Restaurer un dialogue réel, anticipé et respectueux des instances est aujourd’hui indispensable pour préserver la solidité et l’attractivité du LFM.

Nous vous remercions de votre attention.

L’APA du Lycée Français de Madrid